# Mission d'accompagnement à l'élaboration du Plan Stratégique Local du quartier du Hameau

Ville de Pau



**Type de mission:** Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Pau

Coût du projet : 93 M € HT (dont

ANRU: 17.7 M €)

directeur de mission : Claudia

Romero

**Année:** 2015 - 2015

**Equipe:** Perspectives Urbaines et Sociales, Résonance Urbaine

## Programme:

Acteurs: Etat (Préfecture), ANRU, Béarnaise Habitat, Office Public Municipal des HLM, Office Public Départemental des HLM, Société Coligny, Alliance logement, Foncière Logement, Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées, Ville de Pau, Collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional), Caisse des Dépôts et Consignations, GIP-DSU

Consultants mobilisés: Claudia Romero

### Montant de la mission:

#### Composantes de la mission:



## Enjeux de la mission

Situé au nord-est de la ville de Pau, le quartier du Hameau concerne la ZUS Ousse de Bois et la ZUS Berlioz. Outre sa bonne desserte et son insertion dans le tissu urbain, le quartier est bien doté en équipements publics et bénéficie d'une vie culturelle et associative dynamique. Cependant, la précarisation d'une grande partie des habitants et l'accumulation d'enjeux socio-urbains ont entraîné la mise en place d'un Projet de Rénovation Urbaine signé le 10 février 2006. Le PRU, aujourd'hui en phase de finalisatior a permis une transformation en profondeur de la composition urbaine et du fonctionnement du quartier. Cependant des fragilités socio-économiques demeurent sur ce quartier qui concentre toujours une importante population à bas revenus.

Afin de poursuivre les efforts initiés lors des précédentes interventions et tendre vers un retour au droit commun, la Ville de Pau a souhaité formalisé un plan Stratégique Locale qui dresse la stratégie partenariale à mener pour les 15 ans à

### Contenu de la mission

- Réalisation d'entretiens de cadrage (Ville de Pau, GIP-DSU, bailleurs sociaux, DDTI et la chargée de mission territoriale de l'ANRU);
- Organisation d'un séminaire des acteurs, en lien avec le Contrat de Ville, afin de dresser le diagnostic collectif et d'identifier les enjeux des territoires prioritaires (méthode du « bottom up »);
- Animation d'un atelier technique restreint mobilisant les principaux acteurs du PRU (services de la Ville, bailleurs, Etat, GIP) et d'un atelier stratégique pour valider le plar d'action;
- Elaboration d'un diagnostic partagé ;
- Définition des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels;
- Création d'un plan d'action : fiches action (actions, acteurs mobilisés, dispositifs, moyens, échéance de mise en œuvre), calendrier de mise en œuvre et cartographies de projet à court moyen et long terme.
- Rédaction du Plan Stratégique Local;
- > Présentation du Plan Stratégique Local en Comité de Pilotage.



